

auraient pu être créés par l'industrie pétrolière un peu partout dans le pays ne le seront justement pas. Les sociétés canadiennes indépendantes ont déclaré ceci: «C'est nous que votre programme devait aider; au contraire, il ne nous aide en rien, et il a même paralysé nos efforts.»

Monsieur l'Orateur, non seulement cette politique a paralysé les efforts des sociétés pétrolières indépendantes, mais je dirais même, et ceci s'adresse au ministre, qu'elle semble avoir paralysé l'expansion et le progrès dans tout le Canada. Il suffit d'examiner les statistiques publiées quotidiennement. Toutefois, le ministre se moque de ces critiques et prétend qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, que ce ne sont là que des larmes de crocodile versées par les grands intérêts pétroliers du Canada. Je demande au ministre qui est des nôtres aujourd'hui, s'il partage l'opinion de M. Rowland Frazee, le président de la Banque Royale, lequel a déclaré à Montréal, le 8 janvier dernier, que le gouvernement fédéral devrait jeter au rebus son programme énergétique national et s'atteler à l'élaboration d'une nouvelle politique, au lieu de se préoccuper de questions constitutionnelles. Je vous cite les propos de M. Frazee: «Il est extrêmement clair maintenant que le programme énergétique national renferme de si graves lacunes qu'il a pour effet de décourager les initiatives et qu'il y aurait lieu de le retirer pour le revoir! L'autarcie pétrolière devrait être la principale priorité énergétique du Canada, mais les confrontations ouvertes entre le gouvernement fédéral et les provinces font obstacle aux progrès en ce sens.» Voilà les propos du directeur général de l'une des plus grandes banques du Canada, mais je crains que ses conseils et ses propositions n'intéressent pas plus le ministre que les propositions et les recommandations sérieusement formulées par les députés de ce côté-ci de la Chambre. C'est un peu comme la mère qui regarde passer le défilé et qui dit au père: «Tu sais, chéri, personne marche en cadence, sauf notre fils.» Le ministre a la même attitude. Il est évident que les mesures qu'il a prises contre les investissements étrangers pour tâcher d'accroître fortement le nombre des actions pétrolières détenues par des Canadiens ne peuvent que nuire davantage à la réputation du Canada à l'étranger et susciter des querelles stériles dans le pays. Je dis au ministre, par votre entremise, monsieur, que tant qu'il poursuivra la politique présentée dans ce bill, certains projets seront remis à plus tard ou annulés, ou pour être plus précis, seront réalisés dans le sud. Nous verrons le dollar canadien tomber encore plus bas. Nous verrons augmenter le prix des produits que nous importons et la spirale inflationniste se maintiendra.

Les articles et les dispositions de ce bill ne nous aideront jamais, d'après moi, à régler nos problèmes internes ou nos difficultés internationales. A mon avis, le gouvernement est incapable de se rendre compte de l'énorme potentiel du pays et c'est sans doute là sa plus grande faiblesse. Ce gouvernement qui se soucie d'accroître encore son pouvoir, qui est déterminé à socialiser encore plus l'industrie canadienne et à édifier une bureaucratie encore plus lourde empêche malheureusement tous les Canadiens de saisir l'occasion qui leur est offerte de tabler sur leurs points forts pour préparer l'avenir. C'est le crime qu'on peut reprocher à une mesure législative de ce genre. Le ministre a pris bien soin de définir les pouvoirs et les privilèges que, selon lui, le gouvernement fédéral devrait conserver aux termes de ce bill pour exercer son contrôle sur les terres du Canada. Certains demandent encore: «Quelles sont donc ces terres?» En fait, je viens de poser une question, après

### *Pétrole et gaz du Canada—Loi*

qu'il m'en eut donné la permission, au député de Davenport (M. Caccia) pour qui j'ai un très grand respect. Il a semblé dire dans sa réponse qu'il n'était pas question dans le bill de la propriété des terres dont j'avais parlé. Je regrette qu'il n'ait pas lu le programme énergétique national de 1980 de son propre gouvernement, car s'il l'avait fait, il aurait ce que le ministre veut dire quand il parle des terres du Canada. Elles comprennent tout le territoire du Yukon, tout celui des Territoires du Nord-Ouest, le plateau du Labrador, les Grands Bancs, le plateau continental de la Nouvelle-Écosse qui comprend l'Île de Sable et la région adjacente au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est ce qu'il a l'intention de prendre, d'arracher au reste du Canada, par l'adoption d'une telle mesure.

● (2130)

Venant de la Nouvelle-Écosse, il est de mon devoir et de ma responsabilité de faire consigner au compte rendu la position de ceux que je représente, afin que le ministre et le gouvernement puissent évaluer les différents points de vue et, espérons-le, résoudre grâce à la discussion les divers problèmes auxquels se heurtent les deux paliers de gouvernement dans ce domaine.

L'exploitation du pétrole et du gaz au large des côtes pourrait constituer le projet commercial le plus important du XX<sup>e</sup> siècle pour la Nouvelle-Écosse. Le pétrole et le gaz sous-marins pourraient donner aux habitants de cette province les moyens financiers nécessaires pour s'attaquer à leurs problèmes économiques profonds et renforcer les secteurs les plus faibles de leur économie. A notre avis, c'est une véritable chance qui nous est offerte, à nous les habitants de la Nouvelle-Écosse.

L'exploitation de nos propres gisements de pétrole et de gaz nous permettrait également—et c'est fortement souhaitable—de n'être plus tributaires d'approvisionnements incertains de pétrole étranger de plus en plus cher. A l'heure actuelle, tout le pétrole consommé dans ma province de Nouvelle-Écosse est produit à l'étranger et le gouvernement fédéral doit verser d'importantes subventions pour assurer un prix uniforme à tous les consommateurs de pétrole au Canada. En diminuant ou en supprimant les importations de pétrole, nous pourrions améliorer notre balance des paiements et stabiliser le prix du pétrole pour les consommateurs canadiens.

Nous comprenons également que l'exploitation du pétrole et du gaz sous-marins risque de poser des problèmes si elle n'est pas convenablement gérée et contrôlée. L'expérience dans d'autres provinces nous a montré que d'importantes exploitations de pétrole et de gaz peuvent avoir des conséquences catastrophiques. Elles peuvent être cause d'inflation, parce que les investissements en jeu sont trop importants par rapport au reste de l'économie. Elles peuvent bouleverser les modes de vie, par exemple en entraînant une montée en flèche du prix de l'immobilier. Elles peuvent également nuire à l'environnement, comme d'autres députés l'ont déjà signalé à la Chambre et comme tous les Néo-Écossais le savent bien, puisqu'ils ont toujours à l'esprit le triste souvenir des terribles marées noires provoquées par les pétroliers *Arrow* et *Kurdistan* qui ont ravagé leurs rivages. Les projets d'exploitation du pétrole et du gaz au large des côtes peuvent écraser des industries et des petites entreprises locales établies depuis longtemps, à moins